

LIGNES DIRECTRICES EUROPÉENNES POUR L'ÉLABORATION ET LA RÉDACTION DE DESCRIPTIONS COURTES DES CERTIFICATIONS FONDÉES SUR LES ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Groupe de projet CEC – Europass

Première publication en anglais sous le titre :

EQF-Europass Project Group. (2024). *European guidelines for the development and writing of short, learning-outcomes-based descriptions of qualifications*. Publications Office of the European Union. Cedefop working paper series, 21. <http://data.europa.eu/doi/10.2801/838553>

Avec le soutien de la Commission européenne, ces lignes directrices ont été traduites et sont désormais disponibles dans toutes les langues officielles de l'Union européenne ainsi que dans d'autres versions linguistiques. Les traductions ont été relues et finalisées avec le concours d'experts nationaux. La responsabilité de l'exactitude des traductions incombe entièrement à la Commission européenne. La version anglaise doit être considérée comme le document de référence.

Veuillez citer la présente publication comme suit:

Groupe de projet CEC – Europass (2024). *Lignes directrices européennes pour l'élaboration et la rédaction de descriptions courtes des certifications fondées sur les acquis d'apprentissage*. Office des publications de l'Union européenne. Série de documents de travail du Cedefop n° 21. <http://data.europa.eu/doi/10.2801/8642011>

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2024.



© Cedefop, 2024.

Sauf indication contraire, la réutilisation de ce document est autorisée sous la licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée à condition que la source soit mentionnée de manière appropriée et que les modifications soient indiquées.

PDF

ISSN 1831-2403

ISBN 978-92-896-3948-4

doi: 10.2801/8642011

TI-BA-24-003-FR-N

Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) constitue le centre de référence de l'Union européenne en matière de formation et d'enseignement professionnels, ainsi que de compétences et de certifications. Aux fins de l'élaboration des politiques dans les États membres de l'UE, nous fournissons des informations, des études, des analyses et des éléments probants en ce qui concerne l'enseignement et la formation professionnels, ainsi que les compétences et les certifications. Le Cedefop a été créé en 1975 par le règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil. Cette décision a été abrogée en 2019 par le règlement (UE) 2019/128 instituant le Cedefop en tant qu'agence de l'Union dotée d'un mandat renouvelé.

Europe 123, Thessalonique (Pylea), GRÈCE
Adresse postale: Cedefop service post, 57001 Thermi, GRÈCE
Tél. +30 2310490111, Télécopie: +30 2310490020
Courriel: info@cedefop.europa.eu
www.cedefop.europa.eu

Jürgen Siebel, *directeur exécutif*
Mario Patuzzi, *président du conseil d'administration*

Remerciements

Les présentes lignes directrices sont le fruit des travaux menés par le groupe de projet CEC – Europass sur les descriptions courtes des acquis d'apprentissage issus des certifications.

Le groupe consultatif pour le cadre européen des certifications et le groupe consultatif Europass ont approuvé la création de ce groupe de projet en juin 2021. Celui-ci avait pour mission d'élaborer des principes directeurs communs pour la structuration de descriptions concises des acquis d'apprentissage en vue de la publication des certifications dans des bases de données et des registres liés à Europass. Ce groupe a été actif de décembre 2021 à octobre 2023.

Parmi ses membres figuraient des experts issus de 12 pays et des organisations de parties prenantes représentant les secteurs de l'éducation et de la formation ainsi que le marché du travail. Le groupe consultatif pour le cadre européen des certifications et le groupe consultatif Europass ont tous deux été consultés sur les versions provisoires et finales des lignes directrices.

La DG Emploi, affaires sociales et inclusion au sein de la Commission européenne a coordonné les travaux, conformément à la recommandation de 2017 concernant le cadre européen des certifications et à la décision Europass de 2018. Le Cedefop, représenté par Zelda Azzarà et Jens Bjornavold, a fourni un soutien technique et conceptuel et a rédigé les présentes lignes directrices en étroite coordination avec les membres du groupe de projet, auquel participait également la Fondation européenne pour la formation.

Nous tenons tout particulièrement à remercier les membres du groupe de projet, qui ont apporté une contribution précieuse, mené des consultations, discuté des lignes directrices avec des experts nationaux et des parties prenantes et contribué à améliorer le document.

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	1
TABLE DES MATIERES.....	2
TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ENCADRES.....	4
INTRODUCTION.....	5
L'importance de descriptions courtes des certifications fondées sur les acquis d'apprentissage	5
Élaboration et objectif des lignes directrices	6
Utilisateurs et applications des lignes directrices	7
Champ d'application des lignes directrices	8
Utilisation de descriptions courtes des acquis d'apprentissage	9
Comment aborder les lignes directrices?.....	9
Autres considérations.....	10
DESCRIPTION COURTE FONDEE SUR LES ACQUIS D'APPRENTISSAGE: PRINCIPAUX ELEMENTS CONSTITUTIFS	11
A – ASPECTS FORMELS	12
A1. Longueur	12
A2. Format de la description	12
B – ASPECTS RELATIFS AU CONTENU	13
B1. Objectifs généraux et orientation de la certification sous la forme d'un texte descriptif	13
Questions d'orientation.....	15
Recommandations	16
Autres considérations et conseils	20
B2 – Acquis d'apprentissage sous la forme de points.....	21
Questions d'orientation.....	23
Recommandations	24
Autres considérations et conseils	30
ACRONYMES.....	32
ANNEXES.....	33

Annexe I. Exemples de descriptions courtes des certifications fondées sur les acquis d'apprentissage	33
Annexe II. Verbes d'action	36
Annexe III. Qualificatifs (adjectifs et adverbes).....	39
Annexe IV. Cadre européen des certifications: descripteurs de niveaux.....	40
Annexe V. Sources et liens supplémentaires.....	43
RESUME.....	45

Tableaux, graphiques et encadrés

Tableaux

Tableau 1.	Structure et format de la description courte (texte descriptif et points)	12
Tableau 2.	Objectif général et orientation de la certification	13
Tableau 3.	Acquis d'apprentissage sous la forme de points	21
Tableau 4.	Syntaxe des phrases (points) présentant les acquis d'apprentissage.....	25

Graphiques

Graphique 1.	Description courte fondée sur les acquis d'apprentissage: principaux éléments constitutifs.....	11
--------------	---	----

Encadrés

Encadré 1.	Exemples de textes descriptifs présentant les objectifs généraux et l'orientation de la certification.....	13
Encadré 2.	Définitions des principaux concepts.....	21

Introduction

L'importance de descriptions courtes des certifications fondées sur les acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage correspondent à l'énoncé de ce qu'une personne devrait savoir, comprendre et être capable de faire au terme d'un processus d'apprentissage. L'élaboration et l'utilisation de cadres nationaux des certifications (CNC) fondés sur les acquis d'apprentissage et liés au cadre européen des certifications (CEC) au niveau de l'UE ont amélioré la transparence et la comparabilité des certifications¹ dans toute l'Europe.

Si les niveaux du CEC et du CNC offrent un moyen simple d'acquérir une première compréhension des certifications, la mise au point de bases de données/registres de certifications revêt une importance considérable pour renforcer la transparence des certifications.

Le recours à l'approche fondée sur les acquis d'apprentissage s'est révélé utile pour repérer les similitudes et les différences entre les certifications, ce qui a permis de mieux comprendre leur portée et leur orientation². Toutefois, des études et des projets récents révèlent que les descriptions des acquis d'apprentissage peuvent varier, par exemple dans leur longueur, leur formulation et leur degré de détail, ce qui pose problème pour la comparaison des certifications³.

¹ Certification: le résultat formel d'un processus d'évaluation et de validation obtenu lorsqu'une autorité compétente établit qu'un individu possède au terme d'un processus d'apprentissage les acquis correspondant à des normes données.

² Cedefop (2020). [European certifications framework. Initial vocational education and training: focus on certifications at levels 3 and 4](#) (Cadre européen des certifications – éducation et formation professionnelles initiales, avec une attention particulière aux certifications de niveaux 3 et 4).

Cedefop (2020). [National certifications frameworks developments in Europe 2019. certifications frameworks: transparency and added value for end users](#) (Évolution des cadres nationaux des certifications en Europe en 2019. Cadres des certifications: transparence et valeur ajoutée pour les utilisateurs finaux).

Cedefop (2022). [Comparing vocational education and training certifications: towards methodologies for analysing and comparing learning outcomes](#) (Comparaison des certifications de l'éducation et de la formation professionnelles: méthodes d'analyse et de comparaison des acquis d'apprentissage).

³ Projets pilotes et groupe de projet CEC sur la comparabilité horizontale des certifications 2016 et 2018; Groupe de projet CEC – Europass sur une description courte des certifications 2023;

Cedefop (2022). [Comparing vocational education and training certifications: towards methodologies for analysing and comparing learning outcomes](#) (Comparaison des

Les descriptions complètes des certifications nationales sont élaborées en fonction de priorités et de critères nationaux et peuvent renvoyer à de nombreux acquis d'apprentissage spécifiques. La rédaction de descriptions courtes et synthétiques, qui s'appuient sur les descriptions nationales complètes sans pour autant les remplacer, présente de multiples avantages, car celles-ci peuvent offrir un premier point d'accès aisé pour les apprenants ou les employeurs cherchant à obtenir des informations sur certaines certifications en particulier. Plus faciles à traduire, elles peuvent donner un aperçu rapide du contenu et du profil de la certification.

Il est important de structurer ces descriptions courtes selon les mêmes principes pour en accroître la transparence et la compréhension et en faciliter la comparaison. Cette démarche peut également contribuer à tirer parti des évolutions numériques pour accéder à des informations sur le contenu et le profil des certifications, les utiliser, les relier et les comparer⁴.

L'amélioration de l'accessibilité, de la transparence et de la comparabilité des certifications est susceptible d'accroître la mobilité des travailleurs et des apprenants, de soutenir l'apprentissage tout au long de la vie et la gestion de carrière en établissant des passerelles entre différentes certifications et expériences.

Élaboration et objectif des lignes directrices

Les présentes lignes directrices ont été élaborées par un groupe d'experts⁵ au niveau de l'UE, coordonné par la Commission européenne, avec le soutien

certifications de l'éducation et de la formation professionnelles: méthodes d'analyse et de comparaison des acquis d'apprentissage).

Cedefop (2022). *Defining, writing and applying learning outcomes: a European handbook* (Définir, rédiger et mettre en application les acquis d'apprentissage: un manuel européen). 2^e édition.

⁴ Azzara Z., & Garmash A. (2022). *From fragmented paper-based systems to digitally connected certification systems accessible to citizens* (De systèmes fragmentés sur support papier à des systèmes de certification connectés en ligne et accessibles aux citoyens). Cedefop, ETF, Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie. *Global Inventory of regional and national certifications frameworks 2022 (Inventaire mondial des cadres régionaux et nationaux des certifications 2022). Volume 1: Thematic Chapters (Chapitres thématiques)*. Office des publications de l'Union européenne.

⁵ Le groupe consultatif pour le cadre européen des certifications et le groupe consultatif Europass sont convenus de créer un groupe de projet chargé d'élaborer des lignes directrices pour la rédaction de descriptions courtes des acquis d'apprentissage en vue de leur publication sur Europass. Ce groupe était composé d'experts de 12 pays

technique et conceptuel du Cedefop et en consultation avec des experts nationaux et des parties prenantes.

Au total, 33 certifications (descriptions courtes et complètes) ont été présentées dans le cadre du groupe. Parmi celles-ci, 22 ont été analysées afin d'en extraire des principes clés sur lesquels fonder les lignes directrices. Un premier projet de lignes directrices a été présenté lors de la 60^e réunion du groupe consultatif pour le CEC en novembre 2022 (note GC CEC 60-4), puis testé. Il s'agissait notamment de recueillir les observations des parties prenantes nationales sur le texte des lignes directrices et d'élaborer des descriptions courtes sur la base desdites lignes directrices dans le but d'y ajouter des exemples. À l'issue du processus, 20 descriptions ont été élaborées et un processus d'examen par les pairs a été mené afin de recenser les aspects sur lesquels les lignes directrices devaient être améliorées pour plus de clarté et d'établir les descriptions qui pourraient servir d'exemples (trois exemples ont finalement été inclus dans les lignes directrices).

L'objectif est de promouvoir des principes communs et donc une structure et une approche cohérentes pour élaborer des descriptions courtes et synthétiques des acquis d'apprentissage issus des certifications en vue de leur publication dans des bases de données/registres de certifications liés à [Europass](#).

Utilisateurs et applications des lignes directrices

Les administrateurs, les prestataires d'enseignement et de formation, les organismes chargés des certifications et/ou les experts chargés de la définition et de la description des certifications à tous les niveaux et dans tous les secteurs, tant publics que privés, peuvent tirer parti des présentes lignes directrices lorsqu'ils élaborent des descriptions courtes.

Bien que les lignes directrices soient conçues pour décrire brièvement les acquis d'apprentissage issus des certifications du CNC/CEC, elles peuvent être utilisées pour toute certification, tout certificat ou tout diplôme, ainsi que pour décrire certains volets ou unités de certifications. Elles peuvent en outre être employées pour décrire des certifications avec ou sans niveaux du CNC/du CEC.

[Autriche, Belgique (NL), Chypre, Finlande, France, Allemagne, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Slovaquie], de l'Association européenne de l'université, de SME United, de Business Europe et de l'ETF. Il était présidé par la Commission européenne et soutenu par le Cedefop sur les plans technique et conceptuel.

Champ d'application des lignes directrices

L'élaboration de descriptions courtes et longues des certifications est une responsabilité nationale.

Les présentes lignes directrices facilitent l'élaboration et la rédaction de descriptions courtes – synthétiques et concises – fondées sur les acquis d'apprentissage et illustrant le contenu, l'orientation et la complexité de tous les types et niveaux de certification. Les descriptions complètes des certifications (par exemple sous la forme de normes de certification ou de parcours d'éducation nationaux) ne sont pas abordées dans les présentes lignes directrices.

Les modèles d'information existants⁶ proposent des champs de données (par exemple, le titre de la certification, l'organisme certificateur, le domaine) destinés à améliorer le partage d'informations sur les certifications et les bases de données/registres de certifications⁷. Toutefois, les modèles existants ne fournissent que des orientations générales sur la manière de présenter les informations relatives aux acquis d'apprentissage de manière à favoriser la transparence et la comparabilité. Les présentes lignes directrices s'appuient sur de tels modèles, et visent à les intégrer, en mettant l'accent sur le domaine d'information spécifique intitulé «acquis d'apprentissage».

⁶ «Modèles d'information» est le terme utilisé dans le contexte du modèle d'apprentissage européen. Il fait référence aux sources analysées et prises en considération pour constituer le modèle d'apprentissage européen. Il s'agit, par exemple, de définitions et de normes extraites de la recommandation concernant le CEC, de la recommandation Europass, du supplément au diplôme ou du supplément au certificat.

⁷ L'annexe IV de la recommandation concernant le CEC indique des champs de données facultatifs et obligatoires pour la publication numérique d'informations sur tous les types et niveaux de certifications (par exemple, titre de la certification, organisme certificateur, domaine). S'appuyant sur l'annexe III, le registre des ensembles de données sur les certifications (QDR, pour «Qualification Dataset Register») et le modèle d'apprentissage européen (MAE) facilitent la publication et le partage d'informations sur les certifications dans Europass. Bien qu'ils soulignent l'importance des informations sur les acquis d'apprentissage, ces modèles existants ne fournissent que des orientations générales quant à la manière de les présenter de manière à favoriser la transparence et la comparabilité. On peut donc considérer que les présentes lignes directrices non seulement s'appuient sur les modèles existants de partage d'informations sur les certifications, mais aussi les élargissent.

Utilisation de descriptions courtes des acquis d'apprentissage

Aux niveaux européen et international, par exemple au moyen d'Europass et du CEC, l'élaboration de descriptions courtes facilite la transparence et la comparabilité des certifications de différents secteurs et pays. Elles permettent également d'améliorer la qualité et la portée des outils existants de partage d'informations sur les certifications.

Au niveau national, les descriptions courtes peuvent être utilisées à des fins d'information et de communication, notamment pour étayer les cadres de certification et faire partie des bases de données et des registres des certifications.

Une description courte des certifications devrait permettre aux utilisateurs et aux acteurs nationaux et internationaux (dont les apprenants, les employeurs, les conseillers, les parents, les enseignants, les prestataires d'enseignement et de formation, les praticiens de la validation) de connaître rapidement le contenu, la complexité et l'orientation de l'apprentissage. Si les descriptions devraient contenir des informations cohérentes sur le niveau de complexité de l'apprentissage, leur objectif premier n'est pas de fournir une justification complète du niveau du CEC/CNC.

L'utilisation de descriptions courtes des acquis d'apprentissage peut dépendre des pratiques et des contextes nationaux, et notamment de leurs liens avec des descriptions plus détaillées des certifications ou avec des programmes et parcours d'éducation. Certains pays opèrent déjà une distinction entre les descriptions complètes et détaillées des acquis d'apprentissage utilisées pour établir le niveau d'une formation ou à des fins de reconnaissance et utilisent des descriptions plus courtes pour résumer les aspects essentiels de la certification.

Comment aborder les lignes directrices?

Les lignes directrices sont divisées en deux sections principales, A et B.

La section A se concentre sur les aspects formels de la description (longueur et format). La section B se concentre sur les aspects relatifs au contenu de la description, en donnant des conseils sur les éléments à prendre en compte lors de son élaboration et en fournissant des suggestions sur la syntaxe des phrases.

Lors de la rédaction de descriptions courtes, il est important d'aborder les principaux aspects relatifs au contenu énumérés dans les lignes directrices (étendue/portée, degré d'approfondissement/complexité et contexte) avec souplesse et non de manière rigide ou mécanique. Certaines distinctions sont des abstractions conceptuelles qui se recoupent dans la pratique.

Certaines suggestions peuvent sembler évidentes ou simples pour des experts et des praticiens dans le domaine des acquis d'apprentissage. Étant donné que les lignes directrices visent également à aider ceux qui connaissent moins ce domaine, elles contiennent aussi des conseils généraux, ainsi que des liens vers des ressources supplémentaires (voir la section Références et liens).

Pour faciliter la compréhension du lecteur, les lignes directrices comprennent des explications, des images, des questions d'orientation, des recommandations, ainsi que d'autres conseils et considérations. Outre les trois exemples de descriptions courtes figurant à l'annexe I, les lignes directrices comprennent des exemples spécifiques associés à des recommandations et à des conseils. Une liste de verbes d'action et de qualificatifs est également fournie.

Les exemples figurant dans les lignes directrices sont tirés de descriptions courtes de certifications existantes, ou ont été adaptés ou créés à des fins d'illustration.

Autres considérations

Lors de l'élaboration de ces lignes directrices et des exemples qui les accompagnent (annexe I), il est apparu qu'il était difficile de rédiger une description courte parfaite. Il s'agit d'une responsabilité nationale, et les différents pays peuvent appliquer d'autres critères ou mettre en avant des aspects différents. L'élaboration de ces lignes directrices devrait être considérée comme s'inscrivant dans un effort continu de collaboration entre les pays, visant à élaborer et à appliquer des lignes directrices communes pour la description des acquis d'apprentissage afin d'améliorer la transparence et la comparabilité des certifications. Avec l'expérience, la poursuite de la collaboration et les échanges entre pays et secteurs quant à l'application des lignes directrices, celles-ci pourront évoluer, par exemple avec l'ajout d'autres exemples.

Lors de la rédaction de descriptions courtes des certifications fondées sur les acquis d'apprentissage, il est recommandé d'envisager de faire appel à des experts extérieurs à l'organisation et/ou au pays pour recueillir des retours d'informations.

Description courte fondée sur les acquis d'apprentissage: principaux éléments constitutifs

Les principes suivants doivent être pris en compte lors de l'élaboration et de la rédaction de descriptions courtes:

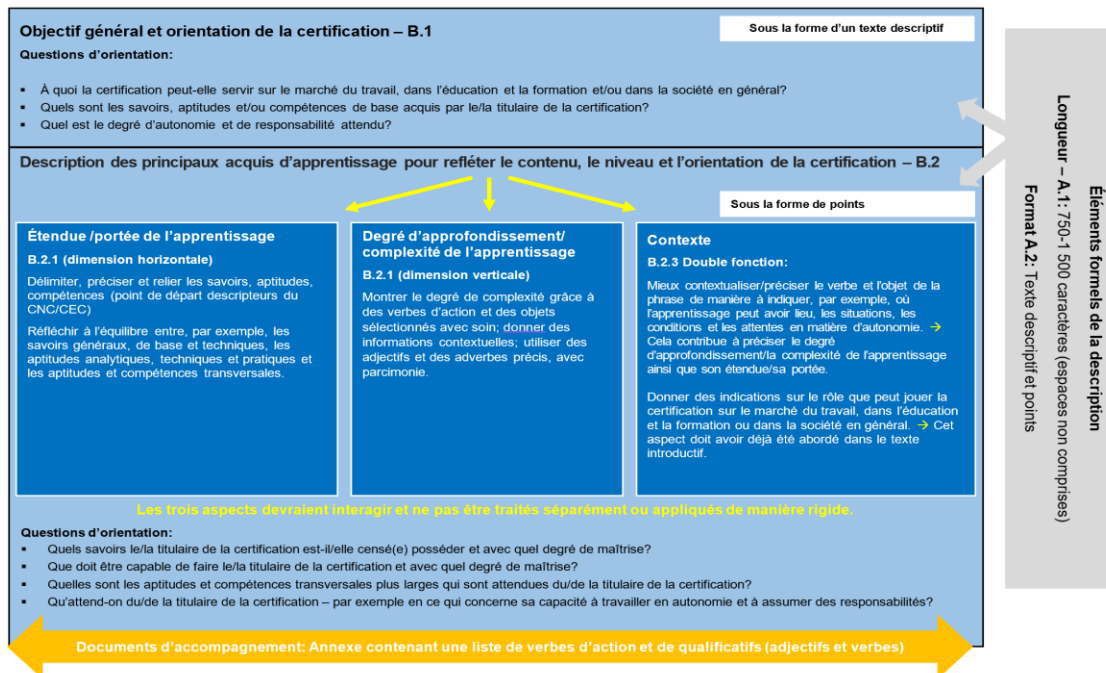
A. Aspects formels

- (a) A.1 Longueur de la description (750 à 1 500 caractères espaces non comprises);
- (b) A.2 Format de la description (texte descriptif et points).

B. Aspects relatifs au contenu

- (a) B.1 Objectifs généraux et orientation de la certification (sous la forme d'un texte descriptif);
- (b) B.2 Principaux acquis d'apprentissage (sous la forme de points) pour refléter l'orientation, le contenu et la complexité de la certification en couvrant les aspects suivants:
 - (i) B.2.1 Étendue/portée de l'apprentissage acquis;
 - (ii) B.2.2 Pertinence/complexité de l'apprentissage acquis;
 - (iii) B.2.3 Informations contextuelles.

Graphique 1. Description courte fondée sur les acquis d'apprentissage: principaux éléments constitutifs



Source: groupe de projet CEC et Europass sur les descriptions courtes des acquis d'apprentissage issus des certifications.

A – Aspects formels

A1. Longueur

La description devrait être comprise entre 750 et 1 500 caractères (espaces non comprises).

Cette longueur indicative offre un espace suffisant pour mettre en lumière l'essentiel de la certification et permettre aux lecteurs d'en saisir rapidement les caractéristiques essentielles. Une limite indicative a été fixée pour garantir que la description puisse être considérée comme courte.

A2. Format de la description

Décrivez la certification à l'aide d'une combinaison de texte descriptif et de points sous la forme d'une liste à puces.

Utilisez le texte descriptif pour présenter l'objectif général et l'orientation de la certification (B.1).

Utilisez les points pour détailler les acquis d'apprentissage spécifiques (B.2).

Tableau 1. **Structure et format de la description courte (texte descriptif et points)**

Texte descriptif présentant les objectifs généraux et l'orientation de la certification.	Le/la titulaire de la certification.....
Points présentant les acquis d'apprentissage	Il/elle est capable: 1) 2) 3) ...

Source: groupe de projet CEC et Europass sur les descriptions courtes des acquis d'apprentissage issus des certifications.

B – Aspects relatifs au contenu

B1. Objectifs généraux et orientation de la certification sous la forme d'un texte descriptif

Commencez la description par une introduction concise. Celle-ci revêtira la forme d'un texte descriptif présentant l'objectif général et l'orientation de la certification, et comprendra des informations contextuelles⁸.

Cela devrait permettre au lecteur de saisir l'essentiel de la certification et de comprendre son rôle et sa position par rapport au marché du travail, aux systèmes d'éducation et de formation et/ou à la société en général.

Tableau 2. **Objectif général et orientation de la certification**

Texte descriptif présentant les objectifs généraux et l'orientation de la certification.	Le/la titulaire de la certification.....
Points présentant les acquis d'apprentissage	Il/elle est capable: 1) 2) 3) ...

Source: groupe de projet CEC et Europass sur les descriptions courtes des acquis d'apprentissage issus des certifications.

Encadré 1. **Exemples de textes descriptifs présentant les objectifs généraux et l'orientation de la certification**

Exemple A

Le/la titulaire de la certification «assistant administratif» (CEC/CNC 4) possède les savoirs et aptitudes nécessaires pour effectuer des tâches administratives et organisationnelles dans des entreprises de tous secteurs et d'autres institutions (par exemple, administration publique, organisations, associations, etc.), acquis au terme d'une formation en alternance de trois ans suivie en entreprise et au sein d'une école professionnelle. Suivant l'objet de sa fonction, il/elle travaille en back office, à la

⁸ Le titre de la certification fournit souvent des informations importantes sur l'origine et l'orientation d'une certification, en particulier s'il fait référence à un type de certification bien connu (EFP initial, licence ou master dans l'enseignement supérieur) et/ou fait référence à une tâche ou à une profession particulière. Ce n'est toutefois pas toujours le cas, et une description précise du contexte est donc nécessaire. Les informations relatives au contexte sont importantes pour décrire à la fois l'objectif général et l'orientation de la certification (B1) et pour détailler les acquis d'apprentissage sous la forme de points (B2).

comptabilité, au bureau du personnel ou dans des domaines tels que les achats, la vente ou l'entreposage.

Exemple B

Le/la titulaire de la certification «formation professionnelle initiale en technologies environnementales pour la gestion des eaux usées» (CEC/CNC 4) est capable de travailler sur les systèmes de drainage et dans la gestion des eaux pluviales, ainsi que dans le traitement des eaux usées et des boues d'épuration. Il/elle travaille dans des stations d'épuration des eaux usées municipales et industrielles et dans des entreprises d'assainissement. Il/elle assure le fonctionnement durable et économe en énergie des stations d'épuration des eaux usées municipales et industrielles. Le/la titulaire de la certification est qualifié(e) pour gérer de petites stations d'épuration des eaux usées.

Exemple C

Le/la titulaire de la certification «Certification professionnelle en coiffure et soins esthétiques» (CEC/CNC 4) est capable de fournir des services à la clientèle dans les domaines des soins esthétiques et capillaires et de vendre les produits et services de l'entreprise en s'appuyant sur une connaissance approfondie des produits et des procédures en matière de santé et de sécurité. Il/elle possède un socle de compétences communes et peut choisir une spécialisation dans les domaines du conseil en soins capillaires et esthétiques, des soins de la peau, de la coiffure ou du travail de barbier.

Exemple D

Le/la titulaire de la certification «expert-comptable agréé» (CEC/CNC 5) est capable de saisir et de vérifier les données financières d'organisations externes. Il/elle est capable de conseiller la clientèle sur la manière de respecter la législation comptable en vigueur et de fournir au client les informations dont il a besoin pour la gestion de son entreprise. Le/la titulaire de cette certification est réputé(e) être habilité(e) à exercer la profession d'expert(e)-comptable en tant qu'indépendant(e). En Belgique (Flandre), seul(e) un(e) expert(e)-comptable agréé(e) peut exercer cette profession.

Exemple E

Le/la titulaire de la certification «assistant de chirurgie» (CEC/CNC 6) joue un rôle crucial dans les soins chirurgicaux, dans un contexte où de nombreuses opérations chirurgicales et risquées et des évolutions technologiques complexes se succèdent rapidement. Il/elle peut faire partie d'une équipe pluridisciplinaire composée de médecins spécialistes, d'anesthésistes, d'assistants-anesthésistes et d'assistants-chirurgiens. Il/elle peut assister le spécialiste dans ses activités et coordonner et diriger le processus de soins entourant le patient pendant la période péri-opératoire. En outre, il/elle peut collaborer avec les services de soutien du service de chirurgie, tels que le service central de stérilisation, les services infirmiers, le service de radiologie et les laboratoires. La certification peut être obtenue dans le cadre de la formation initiale lorsque l'apprenant(e) est employé(e) dans un établissement de soins de santé agréé durant son cursus.

Source: groupe de projet CEC et Europass sur les descriptions courtes des acquis d'apprentissage issus des certifications.

Questions d'orientation

L'objectif des questions ci-dessous est de faciliter la réflexion sur les points susceptibles d'être soulevés lors de la rédaction du texte descriptif destiné à présenter les objectifs généraux et l'orientation de la certification (B1). L'idée n'est pas de répondre directement ou mécaniquement à toutes les questions.

- (a) À quoi la certification peut-elle servir sur le marché du travail, dans l'éducation et la formation et/ou dans la société en général? Que peut faire le/la titulaire de la certification avec celle-ci?
- (i) La certification prépare-t-elle à des tâches, des fonctions et/ou des professions spécifiques?
 - (ii) La certification donne-t-elle un droit spécifique, par exemple en autorisant certaines pratiques professionnelles? Donne-t-elle accès à une profession réglementée? La certification permet-elle de lancer des activités commerciales ou entrepreneuriales spécifiques?
 - (iii) Si la certification n'est pas directement liée à des tâches, fonctions ou professions spécifiques, quel est l'objet de la certification en ce qui concerne:
 - l'emploi;
 - l'enseignement et la formation initiaux;
 - l'enseignement et la formation complémentaires;
 - le développement personnel?
 - (iv) La certification donne-t-elle accès à un apprentissage complémentaire spécifique? Est-il pertinent de mentionner de possibles évolutions de carrière?
 - (v) Existe-t-il des exigences spécifiques pour accéder à la certification qui méritent d'être mentionnées pour préciser son rôle et sa position?
- (b) Quels sont les savoirs, aptitudes et/ou compétences de base⁹ détenus par le/la titulaire de cette certification?

⁹ Dans les discussions sur le cadre européen des certifications, le terme «compétence» a suscité un débat en raison de ses interprétations divergentes. Si le consensus a été relativement rapide pour définir d'emblée les «aptitudes» et les «savoirs» dans le cadre de l'élaboration du CEC, il s'est révélé plus difficile de délimiter ce troisième domaine. Celui-ci était initialement intitulé «compétence», mais son champ d'application était limité aux notions d'«autonomie» et de «responsabilité». Lors de la révision de 2017 du CEC, son intitulé a été changé en «responsabilité et autonomie», sans modification substantielle des descripteurs de niveaux. Une analyse des descripteurs de niveaux du CNC en ce qui concerne le «troisième domaine du CEC» (précédemment intitulé «compétence» et désormais dénommé «responsabilité et autonomie») montre que si tous les descripteurs de niveaux nationaux présentent des éléments alignés sur l'autonomie et la responsabilité conformément aux recommandations concernant le CEC, certains ont été élargis pour englober des

- (c) Qu'attend-on du/de la titulaire de la certification, par exemple en ce qui concerne sa capacité à travailler en autonomie?
- (d) Qu'attend-on du/de la titulaire de la certification, par exemple en ce qui concerne la prise en charge des processus et la gestion d'autrui?

Recommandations

- (a) Le texte descriptif doit être bref et concis et ne pas représenter plus d'un quart environ de la description globale.
- (b) Évitez l'emploi d'un genre spécifique.
- (c) Utilisez l'expression «Le/la titulaire de la certification» ou le titre acquis avec la certification et, le cas échéant, il/elle.
- (d) Mentionnez le niveau du CEC/CNC (le cas échéant) entre parenthèses.
Exemple: «Le/la titulaire de la certification "assistant administratif" (CEC/CNC 4) est capable...».
- (e) Le texte descriptif doit présenter de manière précise et cohérente les acquis d'apprentissage détaillés sous la forme de points.
Évitez: les incohérences entre le texte descriptif et les points. Par exemple, le texte descriptif met l'accent sur le haut degré d'autonomie de la personne, mais la liste des acquis d'apprentissage ne fait référence qu'au travail en équipe.
- (f) Selon l'orientation de la certification, vous pouvez inclure des informations sur la position et le rôle de la certification par rapport au marché du travail, aux systèmes d'éducation et de formation et/ou à la société en général.
Exemples d'informations contextuelles incluses dans le texte descriptif pour montrer le rôle de la certification sur le marché du travail:
 - (i) «Le/la titulaire de la certification "administration des affaires" (CEC/CNC 5) est capable de travailler en entreprise et dans l'administration et est qualifié(e) pour devenir entrepreneur(e) indépendant(e)»;

dimensions plus larges telles que l'«esprit critique», la «créativité», l'«esprit d'entreprise», la «capacité d'apprentissage», la «coopération», etc. Les présentes lignes directrices font explicitement référence aux descripteurs de niveaux du CEC comme points de départ essentiels, afin d'inclure autant que possible les pratiques nationales et de ne pas exclure des aspects considérés comme importants dans les différents pays. Le terme «compétence» y est toutefois utilisé, sans nier l'importance de mettre en avant l'autonomie et la responsabilité dans la description des acquis d'apprentissage. Pour de plus amples informations sur les descripteurs de niveaux du CEC et des CNC, veuillez consulter: Cedefop (2018). [Analysis and overview of NQF level descriptors in European countries](#) (Analyse et vue d'ensemble des descripteurs de niveaux des CNC dans les pays européens). Office des publications de l'Union européenne.

- (ii) «Le/la titulaire de la certification “agent de promotion et d'accueil” (CEC/CNC 3) est capable de travailler dans des structures d'hébergement, des agences de voyages et des services d'assistance touristique»;
- (iii) «Le/la titulaire de la certification “charpenterie” (CEC/CNC 4) est capable de construire, d'installer, d'entretenir et de remettre en état des constructions en bois pour différents types de bâtiments. Il/elle est capable de planifier et d'exécuter des travaux manuels et mécaniques de construction en bois pour murs, plafonds, toitures et sols intérieurs et extérieurs»;
- (iv) «Le/la titulaire de cette certification est habilité(e) à exercer la profession d'expert(e)-comptable en tant qu'indépendant(e)»;
- (v) «Cette certification est une condition préalable à l'exercice de la profession de psychologue clinique dans le pays»;
- (vi) «Cette certification offre la possibilité d'acquérir des certifications scolaires et/ou des compétences professionnelles, en vue d'une (ré)insertion ou d'une progression sur le marché du travail.»

Exemples d'informations contextuelles incluses dans le texte descriptif pour montrer la position de la certification par rapport aux systèmes d'éducation et de formation ou à la société en général:

- (i) «Cette certification fournit une base solide dans la recherche en biotechnologie, et son/sa titulaire peut poursuivre d'autres études dans des domaines spécialisés tels que le génie génétique et la recherche pharmaceutique»;
- (ii) «Cette certification vise à poursuivre un apprentissage plus complexe et plus spécialisé dans le domaine de l'installation électrique ou des réseaux électriques»;
- (iii) «Il s'agit d'une formation professionnelle initiale en milieu scolaire. En option, il est possible d'acquérir le diplôme d'accès à l'enseignement supérieur»;
- (iv) «Cette certification permet de poursuivre des études universitaires»;
- (v) «Cette certification fournit des savoirs et des compétences générales permettant d'occuper différentes fonctions liées à l'entreprise. Elle offre des possibilités de développement personnel et ouvre la voie à la formation continue dans des domaines spécialisés de la gestion d'entreprise ou de l'entrepreneuriat»;
- (vi) «La certification “premiers secours” permet aux individus d'acquérir les savoirs et les aptitudes nécessaires pour fournir une assistance

immédiate en cas d'urgence médicale, afin de promouvoir leur sécurité et celle des personnes qui les entourent dans la société».

Il convient de noter qu'une même description peut mettre l'accent sur la position de la certification pour un ou tous les aspects (marché du travail, système d'éducation et de formation, société en général, etc.).

- (g) Sélectionnez et résumez les savoirs, aptitudes et compétences de base acquis avec la certification. Il peut être utile de se demander si l'accent est davantage mis sur les savoirs théoriques ou factuels ou sur les aptitudes pratiques, analytiques ou transversales¹⁰:
- (i) évitez les formulations générales: «Il/elle possède des aptitudes et des compétences professionnelles essentielles et *une bonne connaissance générale* de son domaine»;
 - (ii) évitez d'utiliser des adjectifs trop généraux: «Il/elle assure un *bon* service à la clientèle». Voir l'annexe III;
 - (iii) exemples de phrases, dans le texte descriptif d'introduction, permettant d'illustrer l'acquisition d'aptitudes spécifiques et techniques pour un secteur ou une profession en particulier, ainsi que d'aptitudes et de savoirs plus généraux utilisables dans différents segments du marché du travail et de la société en général, ou la préparation à la poursuite de l'apprentissage:
 - «Le/la titulaire de la certification est capable de procéder à des installations ou à des réparations et d'exécuter des tâches en toute sécurité sur des biens immobiliers et dans l'industrie. Il/elle veille à ce que le résultat final soit sûr et réponde aux exigences définies dans le cahier des charges»;
 - «Il/elle possède diverses connaissances générales de base, y compris des compétences en calcul et en lecture, et est doté de compétences civiques lui permettant de s'engager activement dans la communauté»;

¹⁰ Les notions de savoirs et d'aptitudes peuvent être comprises différemment d'un pays à l'autre. Au niveau de l'UE, les principaux éléments des descripteurs de niveaux du CEC sont 1) les savoirs décrits comme factuels et/ou théoriques; 2) les aptitudes décrites comme cognitives et pratiques; et 3) l'autonomie et la responsabilité. Avant la révision du troisième élément, celui-ci était appelé «compétence», mais il était décrit sous l'angle de l'autonomie et de la responsabilité. Lors de la révision de la recommandation concernant le CEC, l'intitulé du troisième domaine d'apprentissage est devenu «responsabilité et autonomie». Source: recommandation de 2017 concernant le CEC.

- «Le/la titulaire de la certification peut assurer le bon fonctionnement de systèmes informatiques. Il/elle est capable d'en développer, de les adapter et/ou d'en assurer la maintenance et de s'occuper de leurs utilisateurs»;
 - «Il/elle est capable de construire, d'installer, de reconstruire, d'entretenir et de remettre en état des constructions en bois pour différents types de bâtiments»;
 - «Le/la titulaire de la certification peut procéder à une analyse approfondie des études existantes et formuler des hypothèses de recherche afin de faire progresser la recherche sur la biodiversité»;
- (h) Indiquez le niveau global d'autonomie et de responsabilité. Cela peut également se faire en utilisant des qualificatifs (adjectifs et adverbes) et/ou en choisissant soigneusement les verbes et les objets. Exemples:
- (i) «Le/la titulaire de la certification 'agent de promotion et d'accueil' (CEC/CNC 3) est capable de travailler dans des structures d'hébergement, des agences de voyages et des services d'assistance touristique. Il/elle exerce ses activités au niveau exécutif avec une autonomie et une responsabilité limitées en fournissant des services d'accueil et en suivant les procédures prescrites pour ses activités spécifiques»;
 - (ii) «Le/la titulaire de la certification, dans le cadre de travaux de construction d'une complexité limitée, est capable de coordonner, de diriger et d'adapter les activités du personnel d'exécution sur un chantier de construction»;
 - (iii) «Le/la titulaire de la certification est qualifié(e) pour gérer de petites stations d'épuration des eaux usées»;
 - (iv) «Il/elle peut travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires et assumer la responsabilité de processus dans des contextes généralement prévisibles et stables, mais soumis à des changements qui peuvent nécessiter une certaine capacité d'adaptation».
- (i) N'oubliez pas que le lecteur de la description ne connaît pas nécessairement le contexte national. Veillez à ne pas utiliser une terminologie nationale qui pourrait ne pas être comprise par tous ou complétez-la par une explication:
- (i) évitez d'écrire: «Après avoir réussi un examen de *maturité*, les étudiants peuvent suivre un cursus de *maturité*/professionnel et passer l'un des examens de *maturité* généraux afin de s'inscrire à un programme d'études à la fois dans l'enseignement supérieur et dans l'enseignement supérieur spécialisé»;

- (ii) écrivez plutôt: «Cette certification donne accès aux programmes d'études professionnelles supérieures et aux examens généraux de *maturité* nécessaires pour s'inscrire à des programmes d'études universitaires»;
- (iii) évitez d'écrire: «La structure de la certification professionnelle en génie électrique et en technologie de l'automatisation a été conçue de manière à ce que la formation des électriciens corresponde à la certification électrique de niveau 2 visée dans la législation sur la sécurité électrique et que la formation des monteurs automaticiens corresponde à la certification électrique de niveau 3.». Indiquez plutôt que cette certification donne accès au niveau d'apprentissage supérieur (certification électrique de niveau 2 et 3) et/ou mettez l'accent sur le respect de la réglementation pour les électriciens.

Autres considérations et conseils

- (a) Si cela permet de mieux comprendre l'objectif et l'orientation de la certification, donnez des informations sur les conditions d'entrée et les exigences supplémentaires, les droits (par exemple, accès à des certifications réglementées) et/ou sur la manière dont la certification peut être obtenue. Exemples:
 - (i) «Le/la titulaire de la certification “électrotechnicien” (CEC/CNC 4) est capable d'installer, de câbler, de raccorder et de mettre en service des installations résidentielles [...]. Pour l'exécution de certaines tâches et/ou dans certains contextes, des certificats supplémentaires sont une condition nécessaire ou souhaitable»;
 - (ii) «La certification peut être obtenue dans le cadre de la formation initiale lorsque l'apprenant(e) est employé(e) dans un établissement de soins de santé agréé durant son cursus»;
 - (iii) «La certification peut être obtenue au terme d'une formation en alternance de trois ans suivie en entreprise et dans une école professionnelle».
- (b) Le cas échéant et s'il y a lieu, précisez si le/la titulaire a pu acquérir des connaissances spécialisées grâce à des spécialisations existantes ou des unités/modules en option. Exemple:
 - (i) «Le/la titulaire de la certification peut acquérir des aptitudes plus spécialisées dans les domaines du conseil en soins capillaires et esthétiques, des soins de la peau, de la coiffure et du travail de barbier, suivant le domaine de compétence choisi. Les compétences

peuvent être élargies en suivant des unités en option dans tous les domaines».

B2 – Acquis d'apprentissage sous la forme de points

À la suite du texte introductif sur les objectifs généraux et l'orientation de la certification, la description devrait comporter une liste de points détaillant les principaux acquis d'apprentissage.

Tableau 3. **Acquis d'apprentissage sous la forme de points**

Texte descriptif présentant les objectifs généraux et l'orientation de la qualification.	Le/la titulaire de la certification.....
Points présentant les acquis d'apprentissage	Il/elle est capable: 1) 2) 3) ...

Source: groupe de projet CEC et Europass sur les descriptions courtes des acquis d'apprentissage issus des certifications.

Les principaux acquis d'apprentissage énumérés sous la forme de points devraient aborder et mettre en lumière trois aspects essentiels.

B.2.1. Étendue/portée de l'apprentissage acquis

B.2.2. Degré d'approfondissement/complexité de l'apprentissage acquis

B.2.3. Contexte

L'étendue/la portée, le degré d'approfondissement/la complexité et le contexte sont abordés séparément dans les lignes directrices afin d'en souligner la pertinence, mais ils ne devraient pas être traités séparément ou appliqués de manière rigide lors de la rédaction des descriptions courtes. Ils peuvent se chevaucher et, dans les descriptions, ils devraient interagir et se renforcer mutuellement.

En plus de décrire les aspects relatifs au contenu qui doivent être traités dans les points, les lignes directrices proposent une structure syntaxique à utiliser pour articuler les points présentant les acquis d'apprentissage (voir tableau 3).

Encadré 2. Définitions des principaux concepts

L'étendue/la portée de l'apprentissage permet de préciser la *portée* de l'apprentissage obtenu avec la certification, et donc de délimiter et de mettre en évidence les limites des acquis d'apprentissage. Il s'agit de communiquer des

informations sur les types de savoirs acquis ainsi que de décrire les aptitudes et compétences obtenues par le/la titulaire de la certification. Les domaines d'apprentissage (également appelés «dimension horizontale des cadres de certification») décrits au moyen des descripteurs de niveaux du CEC/CNC constituent un point de départ pour réfléchir à l'étendue de l'apprentissage¹¹. Voir également l'annexe IV.

Exemple: le/la titulaire des certifications est capable de comparer et d'évaluer les initiatives des pays de l'UE en matière de politique d'éducation afin d'éclairer une prise de décision fondée sur des données probantes.

Exemple: le/la titulaire de la certification est capable de sélectionner et d'appliquer la technique de restauration la plus innovante pour préserver et protéger des structures historiques.

Exemple: le/la titulaire de la certification est capable d'installer et de réparer des constructions en bois pour différents bâtiments résidentiels et industriels.

Remarque: en choisissant soigneusement les verbes («comparer et évaluer», «sélectionner et appliquer», «installer et réparer»), l'objet («initiatives des pays de l'UE en matière de politique d'éducation», «technique de restauration innovante», «constructions en bois») et en ajoutant des informations contextuelles («éclairer une prise de décision fondée sur des données probantes»; «préserver et protéger des structures historiques»; «pour différents bâtiments résidentiels et industriels»), les savoirs, aptitudes et compétences acquis par le/la titulaire de la certification – l'étendue/la portée – peuvent se dégager (connaissances sur les initiatives en matière de politique d'éducation, techniques pour effectuer une comparaison entre pays, évaluer des politiques ou restaurer des structures historiques; aptitudes pratiques liées à l'installation et à la réparation, etc.).

Le degré d'approfondissement/la complexité de l'apprentissage vise à préciser la complexité et la sophistication de l'apprentissage acquis. Dans un même domaine d'apprentissage (par exemple, savoirs théoriques ou aptitudes pratiques), il est possible d'atteindre différents degrés d'expertise et de maîtrise. Les descripteurs de niveaux du CEC/CNC relatifs à chaque niveau (également appelés «dimension

¹¹ Dans le cadre européen des certifications, les trois domaines d'apprentissage sont les suivants: 1) les savoirs décrits comme théoriques et/ou factuels; 2) les aptitudes, décrites comme cognitives (fondées sur l'utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) et pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments); 3) la responsabilité et l'autonomie, décrites comme la capacité de l'apprenant d'appliquer un savoir et des aptitudes de manière autonome et responsable. Il s'agit également de la dimension verticale du CEC.

verticale des cadres de certification») servent de points de départ pour définir le degré d'approfondissement et la complexité de l'apprentissage¹².

Exemple: le/la titulaire de la certification est capable de sélectionner et d'appliquer de manière autonome les outils de recherche les plus appropriés pour recueillir des données empiriques dans le domaine de la biologie marine.

Exemple: le/la titulaire de la certification peut, sous supervision, recueillir des données empiriques à l'appui d'études en cours dans le domaine de la biologie marine.

Remarque: en choisissant soigneusement les verbes («sélectionner et appliquer», «recueillir») et l'objet («outil de recherche», «données empiriques»), en utilisant le qualificatif «de manière autonome» et en ajoutant des informations contextuelles («pour recueillir des données empiriques» ou «à l'appui d'études dans le domaine de la biologie marine»), il est possible de mettre en évidence le degré de complexité de l'apprentissage acquis.

Informations contextuelles: lors de la rédaction des phrases relatives à des acquis d'apprentissage spécifiques (sous la forme de points), les informations contextuelles servent à préciser davantage les acquis d'apprentissage. Outre les verbes et les objets composant une phrase de base, les informations complémentaires sur le contexte servent à fournir de plus amples détails, par exemple sur les situations, les méthodes et les conditions: les verbes ou objets ne suffisent pas, à eux seuls, à rendre compte de l'étendue et du degré d'approfondissement des acquis d'apprentissage. Pour mieux y parvenir, les présentes lignes directrices formulent également des recommandations quant à la structure syntaxique des phrases présentant les acquis d'apprentissage (voir tableau 3). Dans le même temps, les informations contextuelles peuvent contribuer à préciser le rôle et la position de la certification par rapport au marché du travail, à l'éducation et à la formation et à la société en général. Ce dernier aspect devrait déjà apparaître dans le texte descriptif présentant les objectifs généraux et l'orientation de la certification (B1).

Les exemples présentés ci-dessus dans cet encadré illustratif, la section B1 et le reste de la présente section montrent comment aborder le contexte dans les phrases relatives aux acquis d'apprentissage exprimées sous la forme de points.

Questions d'orientation

L'objectif des questions ci-dessous est de faciliter la réflexion sur les aspects qui peuvent être mis en avant lors de la rédaction des points présentant les acquis d'apprentissage (B.2). L'idée n'est pas de répondre directement ou mécaniquement à toutes les questions.

- (a) Quels savoirs le/la titulaire de la certification est-il/elle censé(e) posséder et avec quel degré de maîtrise?
 - (i) Savoirs généraux de base?

¹² Le cadre européen des certifications comporte huit niveaux décrits à la lumière des acquis d'apprentissage. Le niveau augmente suivant le degré de maîtrise, le niveau 1 étant le niveau le plus bas et le niveau 8 le plus élevé. Il s'agit également de la dimension verticale du CEC.

- (ii) Savoirs techniques et spécialisés?
- (b) Que doit être capable de faire le/la titulaire de la certification et avec quel degré de maîtrise?
 - (i) Aptitudes pratiques?
 - (ii) Aptitudes analytiques?
 - (iii) De base ou avancées?
- (c) Quelles sont les aptitudes et compétences transversales plus larges, mais pertinentes, qui sont attendues du/de la titulaire de la certification?
 - (i) Aptitudes et compétences d'autogestion (gestion du temps, capacité d'apprentissage, par exemple)?
 - (ii) Aptitudes et compétences en matière de communication (présentations orales et écrites, etc.)?
 - (iii) Aptitudes et compétences sociales (travail en équipe, gestion d'autres personnes, etc.)?
 - (iv) D'autres types potentiels d'aptitudes et de compétences présentant un intérêt direct pour la certification et son domaine d'application?
- (d) Qu'attend-on du/de la titulaire de la certification, par exemple en ce qui concerne sa capacité à travailler en autonomie et à assumer des responsabilités?

Recommandations

- (a) Cibler et hiérarchiser les acquis d'apprentissage essentiels qui reflètent l'orientation générale, le contenu et la complexité de la certification.
- (b) Le/la titulaire de la certification devrait toujours être au centre.
- (c) La sélection minutieuse des verbes d'action et des objets et l'ajout d'informations contextuelles (B.2.3) sont des aspects importants pour indiquer l'étendue (B.2.1) et le degré d'approfondissement (B.2.2) de l'apprentissage.
- (d) La syntaxe de la phrase, s'agissant de l'organisation du contenu, peut également contribuer à une meilleure compréhension. Il est recommandé d'utiliser la structure suivante: sujet – verbe d'action – objet – contexte¹³.

¹³ Si la catégorie «contexte» du tableau 4 n'est pas une «catégorie grammaticale» (comme les verbes ou les noms), les lignes directrices, ainsi que le manuel du Cedefop sur les acquis d'apprentissage, recommandent, dans le cadre de la syntaxe de la phrase, de considérer le contexte comme un moyen de garantir que des informations sur cet aspect sont présentes.

Tableau 4. **Syntaxe des phrases (points) présentant les acquis d'apprentissage**

Sujet	Verbe d'action	Objet du verbe	Contexte
	Des adverbess et des adjectifs peuvent être ajoutés lorsqu'ils sont jugés pertinents, mais il convient de les utiliser avec prudence.		
Le/la titulaire de la certification...	est capable de présenter	les résultats de l'analyse des risques par écrit,	permettant à d'autres personnes de suivre le processus et de reproduire les résultats.
Il/elle...	est capable de faire la distinction entre	les effets sur l'environnement	des gaz de refroidissement utilisés dans les systèmes de réfrigération.
Le/la titulaire de la certification...	est capable de coordonner	les activités du personnel d'exécution	sur des chantiers de construction d'une complexité limitée.
Il/elle...	est capable de réaliser	des projections financières avancées	en utilisant des outils de planification des activités et de soutenir la planification financière et opérationnelle.

Source: groupe de projet CEC et Europass sur les descriptions courtes des acquis d'apprentissage issus des certifications et adaptation du Cedefop (2022). Defining, writing and applying learning outcomes: a European handbook – second edition. (Définir, rédiger et mettre en application les acquis d'apprentissage: un manuel européen – deuxième édition). Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne.

- (e) Sélectionnez soigneusement les verbes et les objets pour chaque phrase, en veillant à ce qu'ils favorisent la compréhension de l'étendue/de la portée (B.2.1) ainsi que du degré d'approfondissement/de la complexité (B.2.2) de l'apprentissage, mais aussi du contexte (B.2.3). Voir l'annexe II.

Exemples de verbes donnant des indications sur l'étendue/la portée (B.2.1) de l'apprentissage acquis:

- (i) le verbe «installer» peut supposer l'acquisition d'aptitudes pratiques, tandis que le verbe «rechercher» pointe plutôt des aptitudes analytiques.
- (ii) Il convient de noter que des aptitudes pratiques ou analytiques peuvent être du même niveau de complexité et que, dans ce cas, la signification des verbes sert à donner des indications sur l'étendue/la portée de l'apprentissage. Les deux verbes pourraient également intervenir pour la même certification.

Exemples de différents objets donnant des indications sur l'étendue/la portée (B.2.1) de l'apprentissage acquis:

- (i) «Il/elle est capable de comparer des initiatives politiques...» est différent de «Il/elle est capable de comparer des recettes budgétaires...» ou de «Il/elle est capable de comparer des technologies de construction...».

- (ii) Il convient de noter que ces acquis d'apprentissage peuvent se situer au même niveau de complexité.

Exemples de verbes donnant des indications sur le degré d'approfondissement/la complexité (B.2.2) de l'apprentissage acquis:

- (i) des verbes tels que «évaluer et améliorer», «diriger», «analyser et optimiser» peuvent dénoter une plus grande complexité que les verbes «aider», «répéter», «exécuter» et «vérifier».

Exemples d'objets différents utilisés avec les mêmes verbes, influant sur la compréhension du degré d'approfondissement/de la complexité (B.2.2) de l'apprentissage acquis; cela montre l'importance de sélectionner soigneusement l'objet de la phrase et de l'apprentissage.

- (i) «Il/elle est capable d'analyser les observations des clients recueillies au moyen d'enquêtes en ligne structurées et prédéfinies» est différent de «Il/elle est capable d'analyser des séquences génétiques en vue d'adapter des traitements médicaux»; «Il/elle est capable de rédiger des résumés simples» est différent de «Il/elle est capable de rédiger une proposition de recherche complète».

Exemples de verbes donnant des indications sur le contexte (B.2.3) concernant l'utilisation de l'apprentissage et/ou ce que les titulaires peuvent faire avec les certifications obtenues:

- (i) l'usage de verbes tels que «assembler», «construire» ou «bâtir» peut indiquer que la certification prépare principalement à des emplois reposant sur des aptitudes pratiques;
- (ii) l'emploi de verbes tels que «analyser», «décrire» ou «rédiger» peut indiquer que la certification prépare principalement (ou également) à des emplois s'appuyant sur des aptitudes analytiques ou à la poursuite de l'apprentissage.

Exemples de verbes donnant des indications sur le contexte concernant l'utilisation de l'apprentissage et/ou ce que les titulaires peuvent faire avec les certifications obtenues:

- (i) «Le/la titulaire est capable d'analyser des affaires judiciaires...» peut suggérer la pertinence des acquis d'apprentissage dans un environnement juridique;
 - (ii) «Le/la titulaire est capable de mener une expérience en laboratoire...» peut pointer la pertinence des acquis d'apprentissage dans le cadre d'un laboratoire.
- (f) Intégrez des informations contextuelles (sur les conditions, les situations, les méthodes, l'objectif, par exemple) afin d'améliorer la compréhension de la portée/de l'étendue (B.2.1) et du degré d'approfondissement/de la complexité

- (B.2.2) de l'apprentissage et des domaines dans lesquels les acquis d'apprentissage peuvent être utilisés. Exemples:
- (i) «Il/elle est capable d'analyser des affaires judiciaires afin d'en évaluer les implications juridiques et de fournir des recommandations éclairées aux clients»;
 - (ii) «Il/elle est capable d'analyser des affaires juridiques et d'examiner des théories juridiques afin de contribuer à la publication d'articles universitaires»;
 - (iii) «Il/elle est capable de mener des expériences en laboratoire afin de montrer à des jeunes élèves des réactions et des principes chimiques de base»;
 - (iv) «Il/elle est capable de mener des expériences en laboratoire pour évaluer l'efficacité de médicaments»;
 - (v) «Il/elle est capable d'interagir en anglais, en tant que locuteur indépendant, dans des situations d'informations touristiques et d'hébergement hôtelier»;
 - (vi) «Il/elle est capable d'utiliser des systèmes informatiques et des logiciels pour réaliser des présentations graphiques simples en deux ou trois dimensions»;
 - (vii) «Il/elle est capable de renforcer la structure et les éléments d'un bâtiment conformément aux lignes directrices nationales pour l'habillage, l'ancrage et le jointage».
- (g) Si vous ajoutez des qualificatifs (adverbes et adjectifs), assurez-vous qu'ils contribuent à une plus grande précision et évitez donc les adjectifs vagues/généraux. Voir l'annexe IV. Exemples d'adjectifs susceptibles de préciser le degré d'approfondissement/la complexité de l'apprentissage:
- (i) le/la titulaire est capable «de développer des programmes informatiques simples pour le traitement et la visualisation des données»;
 - (ii) le/la titulaire est capable «de déterminer de manière autonome les matériaux et outils nécessaires à l'étanchéité des toitures»;
 - (iii) le/la titulaire est capable «d'effectuer des opérations de routine, y compris chirurgicales, sous supervision».
- (h) Présentez les savoirs et les aptitudes, y compris les aptitudes transversales, le cas échéant, de manière interconnectée et intégrée:
- (i) évitez de scinder les savoirs et les aptitudes en listes distinctes ou d'énumérer les éléments séparément suivant leur étendue ou leur degré d'approfondissement;

- (ii) voyez si les savoirs et les aptitudes peuvent être présentés ensemble ou si leur lien peut être supposé/implicite. Exemples:
- il/elle est capable «de réaliser une installation électrique conformément à la réglementation en vigueur en matière de santé et de sécurité»;
 - il/elle est capable «de concevoir et de mettre en œuvre des algorithmes pour analyser l'évolution des marchés financiers»;
 - il/elle est capable «d'effectuer des soins esthétiques et de guider les clients dans leur routine de soins de la peau et de les conseiller sur l'utilisation des produits».
- (i) Réfléchissez aux objectifs et à l'orientation de la certification afin de trouver un équilibre, par exemple entre les savoirs de base (par exemple, connaissances élémentaires en mathématiques, en sciences, en langues); les savoirs approfondis; les aptitudes spécialisées et techniques avancées (par exemple, en rapport avec une tâche ou une fonction); ou les aptitudes et compétences transversales (par exemple, résolution de problèmes, capacité d'apprentissage et communication). La manière dont les descriptions sont formulées permet de déterminer si les savoirs, aptitudes et compétences acquis ne sont pertinents, par exemple, que pour une profession ou un secteur en particulier, pour des secteurs interdisciplinaires ou pour la société dans son ensemble, ou s'ils servent principalement de tremplin pour la poursuite de l'apprentissage. Exemples:
- (i) il/elle est capable «de nommer des formes et des figures géométriques...»;
 - (ii) il/elle est capable «de mesurer et d'analyser les paramètres physiques des installations et équipements électriques afin de détecter les erreurs et de prendre des mesures correctives»;
 - (iii) il/elle est capable «de communiquer de manière professionnelle avec ses collègues, les clients et les visiteurs en personne, par téléphone ou par écrit [...]»;
 - (iv) il/elle est capable «d'intégrer les principes fondamentaux de l'économie de l'ingénierie et des considérations relatives à la protection de l'environnement dans la planification de structures de construction»;
 - (v) il/elle est capable «de définir de manière indépendante les valeurs de paramètres clés pour le traitement et l'utilisation de la procédure de moulage par injection»;

- (vi) il/elle est capable «de sélectionner, de préparer et d'utiliser différents fleurs coupées, légumes et pots pour réaliser des montages floraux et des décorations»;
 - (vii) il/elle est capable «d'élaborer, de rédiger et d'évaluer des projets territoriaux en faveur de la démocratie et de la gouvernance locales»;
 - (viii) il/elle est capable «d'organiser des activités artistiques attrayantes adaptées aux besoins des enfants, y compris en milieu hospitalier».
- (j) Indiquez le degré d'autonomie et de responsabilité attendu de la personne dans son propre travail ou lors de la supervision d'autres personnes. Exemples:
- (i) il/elle est capable «de concevoir, de coordonner et de diriger de manière indépendante des processus et des projets éducatifs seul(e) ou en coopération avec des collègues et des équipes»;
 - (ii) il/elle est capable «de donner des instructions techniques à des travailleurs et sous-traitants, en vérifiant la qualité de l'exécution des travaux de construction et la conformité de ceux-ci à la réglementation»;
 - (iii) il/elle est capable «de planifier et de suivre les travaux et le processus opérationnel...»;
 - (iv) il/elle est capable «d'assister le chef de projet dans les opérations...»;
 - (v) il/elle est capable «d'élaborer de manière indépendante des plans pour la mise en œuvre de structures de construction et, si nécessaire, de les adapter lors de la réalisation du projet immobilier»;
 - (vi) il/elle est capable «de déterminer de manière autonome les dimensions des éléments de construction, mais pas de les relier à l'ensemble (bâtiments) et n'est donc pas encore capable de planifier des bâtiments complets»;
 - (vii) il/elle est capable «d'accomplir de manière autonome et créative des tâches simples spécifiques dans le domaine du génie civil et d'accomplir des tâches plus complexes au sein d'un groupe».
- (k) Sélectionnez soigneusement les verbes d'action, en évitant les verbes vagues. Voir l'annexe II.
- (l) Utilisez la forme active plutôt que la forme passive et construisez vos phrases autour du verbe. Exemples:
- (i) évitez d'écrire: «La santé des muscles du patient peut être évaluée...»;
 - (ii) écrivez plutôt: «Le/la titulaire de la certification est capable d'évaluer la santé des muscles du patient afin de personnaliser son traitement pour soulager ses douleurs et améliorer sa mobilité».
- (m) Évitez d'utiliser les verbes comme des substantifs.

- (i) Évitez d'écrire: «Collaborer à la conception et à la création du modèle [...]»;
- (ii) écrivez plutôt: «Il/elle collabore à la conception...»;
- (iii) évitez d'écrire: «Il/elle a démontré ses compétences dans la construction, l'installation, l'entretien et la remise en état de constructions en bois pour différents types de bâtiments»;
- (iv) écrivez plutôt: «Il/elle est capable de construire, d'installer, d'entretenir et de remettre en état des constructions en bois...».
- (n) Évitez les répétitions et les structures de phrases complexes.
- (o) Exprimez le degré d'approfondissement et la complexité de l'apprentissage en vous alignant sur les descripteurs du CEC/CNC, mais veillez à définir des acquis d'apprentissage spécifiques et détaillés qui correspondent à la certification en question¹⁴.

Autres considérations et conseils

- (a) Chaque phrase peut utiliser plus d'un verbe, mais elle devrait de préférence faire référence au même objet/nom et présenter une séquence logique de complexité croissante (sinon, elle accroît l'ambiguïté et la complexité). Voir l'annexe II.
 - (i) Exemple de combinaison de verbes pouvant indiquer une complexité croissante:
 - il/elle est capable «de planifier, de coordonner et de surveiller les concepts logistiques et les installations de chantier, y compris les échafaudages de travail et de protection».
 - (ii) Évitez d'écrire: il/elle est capable «de planifier les travaux de coffrage, le renforcement et le moulage de nouvelles constructions et l'entretien des matériaux de construction, et d'évaluer les coûts, le temps nécessaire et l'incidence des travaux sur l'environnement».
 - (iii) Écrivez plutôt: «Le/la titulaire de la certification est capable de planifier des travaux de coffrage, de renforcer et de couler de nouvelles constructions et d'entretenir les matériaux de construction».
 - (iv) Il/elle est capable d'évaluer les coûts, le temps nécessaire et l'incidence des travaux sur l'environnement.
- (b) Si le niveau du CEC/CNC d'une certification indique son «niveau global ou moyen» (son «centre de gravité») compte tenu de l'ensemble des éléments,

¹⁴ Les descripteurs des CNC restent le plus souvent très généraux parce qu'ils couvrent un large éventail de certifications. Les acquis d'apprentissage décrivant les certifications spécifiques doivent être plus détaillés et plus précis, tout en restant cohérents avec les descripteurs de niveaux du CNC/CEC.

le degré de complexité associé aux différents acquis d'apprentissage décrits dans les points peut être inférieur/supérieur à cette moyenne. Si certains écarts sont prévisibles, ils ne doivent pas être trop importants, car cela soulèverait des questions quant à la cohérence globale de la certification.

- (c) Il est essentiel d'être conscient de la différence entre ce qui peut être observé directement et sans ambiguïté (la capacité d'un maçon à agencer des briques) et ce qui est plus complexe à observer (la capacité d'un maçon à planifier son travail et à coopérer avec d'autres corps de métiers sur le chantier). Les aptitudes difficiles à observer sont tout aussi essentielles, et il convient de les intégrer et de les recenser de manière systématique.
- (d) L'usage de verbes indiquant des actions observables et mesurables contribue à réduire l'imprécision dans les descriptions.
- (e) Les acquis d'apprentissage qui ne peuvent pas être directement et facilement observés ou mesurés devront être décrits avec minutie à l'aide de l'objet et du contexte.
- (f) Compte tenu des restrictions de longueur suggérées dans les présentes lignes directrices, les parties prenantes peuvent décider s'il y a lieu d'établir une distinction entre les acquis obligatoires et les acquis complémentaires (facultatifs), et comment.

Acronymes

Cedefop	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle
MAE	Modèle d'apprentissage européen
CEC	Cadre européen des certifications
ETF	Fondation européenne pour la formation
CNC	Cadre national des certifications
QDR	Registre des ensembles de données sur les certifications
EFP	Enseignement et formation professionnels

Annexes

Annexe I. Exemples de descriptions courtes des certifications fondées sur les acquis d'apprentissage

Les «exemples» suivants de descriptions courtes visent à proposer une utilisation pratique des lignes directrices et à montrer comment celles-ci peuvent être mises en œuvre. Ils s'appuient sur des descriptions nationales réelles, élaborées à l'aide des lignes directrices dans le cadre du groupe de projet, et ont fait l'objet d'ajustements et de révisions effectués collectivement par les membres du groupe de projet afin de mieux les aligner sur les recommandations formulées dans les lignes directrices.

Certification: psychologue clinicien(ne)

Le/la psychologue clinicien(ne) (CEC/CNC 7) élabore et applique les théories, méthodes et techniques de la psychologie clinique scientifique dans la promotion de la santé, le dépistage, le diagnostic psychologique et l'évaluation des problèmes de santé, ainsi que dans la prévention, l'orientation et le traitement des personnes nécessitant des soins ou une assistance. Ce faisant, il/elle soutient dès le départ les usagers des soins de santé, en œuvrant à leur épanouissement et en favorisant leur indépendance fonctionnelle et leur bien-être. La détention du titre de psychologue clinicien(ne) prévu par la loi sur les professions de santé mentale est une condition préalable à l'exercice de la profession.

Le/la psychologue clinicien(ne) est capable:

- (a) de réaliser une évaluation psychologique;
- (b) de mettre en œuvre des interventions visant à soulager les souffrances et à promouvoir la santé et le bien-être des individus, groupes et organisations;
- (c) de produire des études et des résultats qui contribuent aux connaissances professionnelles et/ou d'évaluer l'efficacité de diverses activités professionnelles;
- (d) d'intégrer la recherche et l'expertise clinique en coordination avec les usagers de soins et leur situation;
- (e) d'appliquer des connaissances et des méthodes scientifiques;
- (f) d'agir conformément au code de déontologie;
- (g) de développer et d'entretenir une relation de travail professionnelle avec l'utilisateur des soins;
- (h) d'exercer sa profession de manière professionnelle et socialement responsable;
- (i) de développer et d'entretenir sa propre expertise;
- (j) de prendre du recul, de s'autoévaluer et de prendre soin de lui/elle-même;
- (k) d'interagir avec des professionnels de plusieurs disciplines.

Certification: assistant(e)-informaticien(ne)

Le/la titulaire de la certification (CEC/CNC 4) est capable d'assurer le bon fonctionnement de systèmes informatiques. Il/elle est capable d'en développer, de les adapter et/ou d'en assurer la maintenance et de s'occuper de leurs utilisateurs. Il/elle possède des connaissances pratiques en informatique, en ingénierie électrique et en ingénierie de production.

Il/elle travaille de manière indépendante et/ou en équipe dans des entreprises qui développent et proposent des produits et des services dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ou au sein d'autorités et d'institutions publiques.

Il s'agit d'une formation professionnelle initiale en milieu scolaire. En option, il est possible d'acquérir la certification d'accès à l'enseignement supérieur.

Le/la titulaire de la certification est capable:

- (a) d'analyser, d'évaluer et d'optimiser les processus opérationnels, les flux de travail et les conditions-cadres en ce qui concerne l'utilisation de systèmes informatiques;
- (b) de concevoir des processus de travail en s'appuyant sur des aides techniques et organisationnelles;
- (c) de développer et d'adapter des logiciels d'application pour les processus opérationnels;
- (d) d'analyser, de planifier, de construire, de mettre en service et de mettre en réseau des systèmes informatiques;
- (e) d'analyser, de construire, de connecter à des systèmes informatiques, de programmer et de mettre en service des systèmes d'automatisation;
- (f) de planifier, de créer et de tenir à jour des bases de données à l'aide de langages de programmation et d'outils de développement de logiciels appropriés;
- (g) de sécuriser l'approvisionnement énergétique des systèmes informatiques et d'optimiser la consommation d'énergie;
- (h) d'observer les normes et réglementations industrielles et législatives et d'appliquer les règles et réglementations techniques;;
- (i) de veiller à la sécurité des données, à la protection des données et au respect des droits d'auteur;
- (j) de penser et de façonner son environnement de travail et ses processus de manière responsable;
- (k) d'appliquer des normes et des lignes directrices pour garantir la qualité des processus et des produits;
- (l) de coopérer et de communiquer au sein des équipes;
- (m) d'analyser les exigences des clients et de les conseiller, y compris en anglais;
- (n) d'obtenir, de préparer et de présenter des informations et des documents en anglais en rapport avec l'activité.

Certification: maçon(ne)

Le/la maçon(ne) (CEC/CNC 4) est capable de planifier les travaux de coffrage, de renforcer et de couler de nouvelles constructions et structures de bâtiment, ainsi que d'assurer l'entretien de bâtiments existants. Le/la titulaire de la certification est capable de construire des maisons, des immeubles commerciaux, des hôpitaux, des écoles et des barrages. La certification peut être obtenue à l'issue d'une formation en alternance de quatre ans en entreprise et en école professionnelle. Les compétences peuvent encore être renforcées en suivant un enseignement professionnel supérieur de niveau CEC 5.

Le/la titulaire de la certification est capable:

- (a) de travailler de manière autonome sur la base de modèles d'information du bâtiment, de schémas, de descriptions et de solutions préfabriquées;
- (b) d'évaluer les coûts, le temps nécessaire et l'incidence des travaux sur l'environnement;
- (c) d'effectuer le coffrage des constructions et des éléments de construction à l'aide de systèmes traditionnels et de systèmes de coffrage;
- (d) de renforcer les constructions et les éléments de construction conformément aux descriptions relatives à l'habillage, à l'ancrage et au jointage;
- (e) de rendre compte des processus de travail à l'aide de méthodes traditionnelles et préfabriquées;
- (f) de couler différents éléments de structure et sols et d'évaluer les conséquences de différentes pressions de coulée;
- (g) de trier et de gérer les déchets conformément à la réglementation en vigueur, de réutiliser les matériaux et de réfléchir aux conséquences d'une mauvaise gestion;
- (h) de mettre en place et d'utiliser des systèmes d'assurance de la qualité, d'effectuer des travaux conformément aux exigences en vigueur en matière de santé, d'environnement et de sécurité et de réfléchir aux conséquences du non-respect des exigences;
- (i) d'évaluer les risques conformément à la réglementation en vigueur et de procéder à une analyse de la sécurité des travaux;
- (j) de travailler conformément à la réglementation et aux accords qui encadrent les conditions de travail dans la profession et d'expliquer les obligations et les droits de l'employeur et du salarié;
- (k) de réfléchir aux exigences et aux attentes à l'égard d'une communauté professionnelle égalitaire et inclusive.

Annexe II. Verbes d'action

Verbes ambigus et précis: manuel du Cedefop sur les acquis d'apprentissage¹⁵

Ambigu		Précis	
Savoir	Saisir l'importance de	Faire la distinction entre	Rédiger
Comprendre	Se familiariser avec	Différencier	Réciter
Aimer	Croire	Assembler	Construire
Déterminer	Avoir conscience de	Adapter	Opposer
Apprécier	Appréhender	Définir	Comparer
		Résoudre	Énumérer

Verbes d'action extraits de certifications nationales et d'autres documents fournis et analysés dans le cadre du groupe de projet CEC – Europass sur les descriptions courtes des acquis d'apprentissage¹⁶

Verbes d'action généraux/sens large					
utiliser	réaliser	finir	définir	prendre	satisfaire
travailler	fixer	considérer	permettre	agir	assumer
effectuer	garder	noter	apporter	faire	aborder
rendre	poursuivre	mettre	déterminer	prendre en compte	
donner	remplir	agir	posséder	montrer	

Verbes d'action précis					
appliquer	accepter	construire	entreprendre	façonner	corriger
vérifier	diriger	résoudre	organiser	faire appliquer	estimer
définir	configurer	supprimer	acquérir	servir	apprendre
préparer	adapter	consulter	autoévaluer	calculer	emballer
démontrer	optimiser	conclure	reproduire	remplacer	livrer
développer	recueillir	trouver	guider	résumer	observer
analyser	reconstruire	entreprendre	démonter	établir	gérer
produire	respecter	dénombrer	accompagner	soutenir	tester
communiquer	superviser	diviser	réaliser	intervenir	réparer
participer	fabriquer	diriger	réagir	démonter	rendre compte

¹⁵ Cedefop (2022). *Defining, writing and applying learning outcomes: a European handbook – second edition* (Définir, rédiger et mettre en application les acquis d'apprentissage: un manuel européen – deuxième édition). Office des publications de l'Union européenne.

¹⁶ Les listes comprennent des exemples de verbes utilisés dans les descripteurs de niveaux du CNC, ainsi que la liste des verbes d'action fournis dans le cadre des [lignes directrices pour la conception des parcours d'éducation nationaux en Norvège](#), approuvées par le ministère de l'éducation et de la recherche et le parlement sami le 26 juin 2018 et révisées le 10 octobre 2018 à Oslo:

Verbes d'action précis					
traiter	rencontrer	répéter	corriger	coopérer	vendre
planifier	recevoir	guider	anticiper	rendre	consulter
mettre en œuvre	reconnaître	mettre au jour	monter	assurer	mener
installer	formuler	programmer	employer	transférer	normaliser
respecter	achever	expliquer	limiter	élaborer	structurer
intégrer	mettre à jour	rédiger	délimiter	justifier	insérer
entretenir	documenter	promouvoir	aider	négocier	remplir
décrire	diffuser	réfléchir	affiner	visualiser	évaluer
surveiller	mesurer	évaluer	concevoir	comparer	mettre en place
gérer	lire	proposer	compiler	décider	raccorder
sélectionner	assembler	collaborer	étalonner	déléguer	esquisser
présenter	conseiller	répondre	extraire	assurer le suivi	améliorer
suivre	construire	adapter	rédiger	examiner	partager
présenter	stocker	maîtriser	remettre en état	détecter	combinaison
garantir	coordonner	informer	prendre en charge	vendre	préciser
empêcher	mettre en service	résoudre	obtenir	démanteler	échanger
créer	évaluer	étudier	administrer	synthétiser	indiquer
traiter	organiser	tirer	synthétiser	modifier	vérifier
placer	choisir	adopter	prendre part	rénober	consolider
fournir	inclure	entreprendre	interpréter	attribuer	fournir
faire le point	valider	approuver	faire correspondre	transformer	exécuter
impliquer	mobiliser	réorganiser	protéger	juger	conceptualiser
diriger	chercher	instruire	introduire	accomplir	critiquer
superviser	réviser	exploiter	rechercher	diagnostiquer	restaurer
expérimenter	valider				

Exemples de combinaison de verbes d'action ayant le même objet qui peuvent indiquer une complexité croissante	
Concevoir et mettre en œuvre	Conserver et entretenir
Mettre en œuvre et documenter	Gérer et traiter
Assurer et documenter	Définir et mettre en place
Installer et configurer	Définir et prévenir
Installer et vérifier	Définir et surveiller
Assembler et installer	Définir et proposer
Organiser et vérifier	Emballer et livrer
Construire et vérifier	Assembler et insérer
Vérifier et respecter	Préparer, définir et expliquer
Planifier et organiser	Planifier, préparer et mettre en œuvre
Planifier et esquisser	Coordonner, préparer et prendre en charge

Exemples de combinaison de verbes d'action ayant le même objet qui peuvent indiquer une complexité croissante	
Planifier et mettre en œuvre	Surveiller, planifier et rendre compte
Mesurer et analyser	Développer, créer et soutenir
Analyser et gérer	Élaborer, rédiger et évaluer
Analyser et comparer	Mettre en œuvre, intégrer et vérifier
Interpréter et appliquer	Analyser, corriger et entretenir
Informier et conseiller	Consulter, analyser et évaluer
Conseiller et guider	Démontrer, intégrer et appliquer
Coopérer et communiquer	Définir, sélectionner, analyser
Communiquer et négocier	Analyser, évaluer et améliorer
Préparer et conclure	Diriger, superviser et répondre
Préparer et compiler	Coordonner, diriger et adapter
Entreprendre et organiser	Construire, installer, reconstruire, entretenir et remettre en état
Produire et présenter	Monter, assembler, désassembler et démonter
Développer et adapter	

Annexe III. Qualificatifs (adjectifs et adverbes)

Exemples de qualificatifs extraits des descripteurs de niveaux des cadres nationaux des certifications des pays référencés au CEC¹⁷

Exemples de qualificatifs généraux/au sens large		
Certain	Clé	Approprié/de manière appropriée
Pertinent	Particulier/particulièrement	Adéquat/adéquatement
Très	Large/largement	Réussi/avec succès
Divers	Correct/correctement	Habituel/habituellement
Bon/bien	Efficace/efficacement	Important/de manière importante
Obligatoire	Étendu/de manière étendue	

Exemple de qualificatifs (adjectifs ou adverbes) pouvant contribuer à indiquer des niveaux de complexité		
De base	Avancé	Complet/achevé/complètement
Familier	Intermédiaire	Complexe/compliqué
Simple	Autonome/en autonomie	Innovant/innovation/de manière novatrice
Répétitif	Créatif/de manière créative	Gestion/managérial
Structuré	Indépendant/de manière indépendante	Original/originalité
Défini	Spécialisé/spécialiste	Substantiel
Routinier	Nouveau/inédit	Responsable/de manière responsable
Élémentaire	Critique/de manière critique	Stratégique/stratégiquement
Assigné	Exhaustif	Imprévisible/imprévu
Intégré	Non routinier	Conceptuel/de manière conceptuelle
Non spécialisé	Fortuit	Prévisible/de manière prévisible
Limité	Approfondi	Partiellement/partiel/en partie
De tous les jours/quotidien/journalier	Prédéfini/prédéterminé	Sophistiqué

¹⁷ Les descripteurs de niveaux du CNC, publiés en anglais, sont disponibles dans Cedefop (2018). *Analysis and overview of NQF level descriptors in European countries (Analyse et vue d'ensemble des descripteurs de niveaux des CNC dans les pays européens)*. Office des publications de l'Union européenne. Pour les pays qui ont fourni des rapports de référencement mis à jour après 2016, la version actualisée a été utilisée.

Annexe IV. Cadre européen des certifications: descripteurs de niveaux¹⁸

	Savoirs	Aptitudes	Responsabilité et autonomie	
	Le CEC fait référence à des savoirs théoriques et/ou factuels.	Le CEC fait référence à des aptitudes cognitives (fondées sur l'utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) et pratiques (fondées sur la dextérité manuelle ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).	Le CEC fait référence à la capacité d'appliquer un savoir et des aptitudes de manière autonome et responsable.	
Niveau 1	Savoirs généraux de base	Aptitudes de base requises pour effectuer des tâches simples	Travailler ou étudier sous supervision directe dans un cadre structuré	Niveau 1
Niveau 2	Savoirs factuels de base dans un domaine de travail ou d'études	Aptitudes cognitives et pratiques de base requises pour utiliser des informations utiles afin d'effectuer des tâches et de résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples	Travailler ou étudier sous supervision avec un certain degré d'autonomie	Niveau 2
Niveau 3	Savoirs portant sur des faits, principes, processus et concepts généraux, dans un domaine de travail ou d'études	Gamme d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour effectuer des tâches et résoudre des problèmes en sélectionnant et en employant des méthodes, outils, matériels et informations de base	Assumer la responsabilité de la réalisation de tâches dans un contexte de travail ou d'études Adapter son comportement aux circonstances pour résoudre des problèmes	Niveau 3
Niveau 4	Savoirs factuels et théoriques dans des	Gamme d'aptitudes cognitives et pratiques	Gérer soi-même son travail dans la limite de	Niveau 4

¹⁸ Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis d'apprentissage attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification. Le terme «acquis d'apprentissage» désigne l'énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend et est capable de faire au terme d'un processus d'apprentissage; ces acquis sont définis sous la forme de savoirs et d'aptitudes et en termes de responsabilité et d'autonomie. Source: recommandation de 2017 concernant le CEC.

	Savoirs	Aptitudes	Responsabilité et autonomie	
	contextes généraux dans un domaine de travail ou d'études	requis pour imaginer des solutions à des problèmes précis dans un domaine de travail ou d'études	consignes de travail ou d'études généralement prévisibles mais susceptibles de changer Superviser le travail habituel d'autres personnes, en assumant certaines responsabilités en matière d'évaluation et d'amélioration des activités liées au travail ou aux études	
Niveau 5	Savoirs détaillés, spécialisés, factuels et théoriques dans un domaine de travail ou d'études, et conscience des limites de ces savoirs	Gamme étendue d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour imaginer des solutions créatives à des problèmes abstraits	Gérer et superviser des activités dans un contexte de travail ou d'études où les changements sont imprévisibles Examiner et améliorer ses résultats et ceux des autres	Niveau 5
Niveau 6	Savoirs approfondis dans un domaine de travail ou d'études requérant une compréhension critique de théories et de principes	Aptitudes avancées, dénotant de la maîtrise et un sens de l'innovation, requises pour résoudre des problèmes complexes et imprévisibles dans un domaine spécialisé de travail ou d'études	Gérer des activités ou des projets techniques ou professionnels complexes, en assumant des responsabilités au niveau de la prise de décision dans des contextes de travail ou d'études imprévisibles Assumer des responsabilités en matière de gestion du développement professionnel de personnes et de groupes	Niveau 6
Niveau 7	Savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, sous-tendant une démarche de pensée ou de recherche originale Connaissance critique des savoirs dans un domaine et à l'interface de plusieurs domaines	Aptitudes spécialisées requises pour résoudre des problèmes en matière de recherche et d'innovation afin de développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et d'intégrer les savoirs de différents domaines	Gérer et transformer des contextes de travail ou d'études complexes, imprévisibles et nécessitant une nouvelle approche stratégique Assumer des responsabilités pour contribuer aux pratiques et savoirs professionnels et/ou pour examiner les résultats stratégiques des équipes	Niveau 7
Niveau 8	Savoirs à la frontière la plus avancée d'un	Aptitudes et techniques les plus	Démontrer un niveau élevé d'autorité,	Niveau 8

Savoirs		Aptitudes	Responsabilité et autonomie	
	domaine de travail ou d'études et à l'interface de plusieurs domaines	avancées et les plus spécialisées, y compris en matière de synthèse et d'évaluation, requises pour résoudre des problèmes critiques en matière de recherche et/ou d'innovation et pour élargir et redéfinir les pratiques ou savoirs professionnels existants	d'innovation, d'autonomie, d'intégrité scientifique et professionnelle et un engagement soutenu en faveur de la production de nouvelles idées ou de nouveaux processus à l'avant-garde de contextes de travail ou d'études, y compris en matière de recherche	
Le cadre des certifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur comporte des descripteurs pour les trois cycles d'enseignement approuvés par les ministres de l'enseignement supérieur réunis à Bergen en mai 2005 dans le cadre du processus de Bologne. Chaque descripteur de cycle consiste en un énoncé générique des attentes en matière de résultats et d'aptitudes habituellement associées aux certifications qui correspondent à la fin de ce cycle. Le descripteur du cycle court (qui peut être lié ou intégré au premier cycle), élaboré dans le contexte de l'«initiative conjointe pour la qualité» relevant du processus de Bologne, correspond aux acquis d'apprentissage du niveau 5 du CEC. Le descripteur du premier cycle correspond aux acquis d'apprentissage du niveau 6 du CEC. Le descripteur du deuxième cycle correspond aux acquis d'apprentissage du niveau 7 du CEC. Le descripteur du troisième cycle correspond aux acquis d'apprentissage du niveau 8 du CEC.				

Source: [Recommandation de 2017 concernant le CEC – descripteurs de niveaux](#).

Annexe V. Sources et liens supplémentaires

[URL consultées le 10.4.2024]

- Les lignes directrices devraient être utilisées pour élaborer des descriptions courtes des [certifications publiées sur le portail Europass](#).
- La publication des certifications et des possibilités d'apprentissage dans Europass s'effectue via le [registre des ensembles de données sur les certifications\(QDR\)](#).
- Les données publiées dans le QDR doivent se fonder sur le [modèle d'apprentissage européen](#).
- Le manuel européen du Cedefop sur la définition, la rédaction et l'application des acquis d'apprentissage, dans sa première édition de 2017¹⁹ et [sa deuxième édition de 2022](#)²⁰, propose des «règles de base» sur l'utilisation des acquis d'apprentissage; la version de 2022 comprend une vaste liste de ressources nationales et internationales (documents d'orientation et de recherche) pour aider à définir, à rédiger et à utiliser les acquis d'apprentissage dans différents contextes (évaluation, parcours d'éducation, certifications, etc.).
- [Recommandation de 2017 concernant le cadre européen des certifications \(CEC\)](#). Recommandation du Conseil du 22 mai 2017 concernant le cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie et annulant la recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie
- La publication du Cedefop (2018) sur [l'analyse et la vue d'ensemble des descripteurs de niveaux du CNC dans les pays européens](#) contient les descripteurs de niveaux du CNC.
- Commission européenne (2017). [ESCO – Classification européenne des aptitudes, compétences, certifications et professions](#).
- États-Unis. Department of Labor. [O'Net Occupational Information Network](#).

¹⁹ Cedefop (2017). [Defining, writing and applying learning outcomes: a European handbook](#) (Définir, rédiger et mettre en application les acquis d'apprentissage: un manuel européen). Office des publications de l'Union européenne.

²⁰ Cedefop (2022). [Defining, writing and applying learning outcomes: a European handbook – second edition](#) (Définir, rédiger et mettre en application les acquis d'apprentissage: un manuel européen – deuxième édition). Office des publications de l'Union européenne.

- [Cadre de compétences clés](#). Recommandation du Conseil du 22 mai 2018 relative aux compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Conseil de l'Union européenne (2018).
- [The entrepreneurship competence framework \(EntreComp\)](#) [Le cadre des compétences entrepreneuriales (EntreComp)]. Commission européenne et Centre commun de recherche (2016).
- [The digital competence framework for citizens \(DigComp 2.2\)](#) [Le cadre de compétences numériques pour les citoyens (DigComp 2.2)]. Commission européenne et Centre commun de recherche (2022).
- [Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie](#). Conseil de l'Europe (2013).
- [European inventory of National qualifications framework \(NQFs\)](#) [Inventaire européen des cadres nationaux des certifications (CNC)]. Cedefop (2022).
- De plus amples informations au niveau national sur les CNC sont disponibles sur le site web et dans les bases de données des CNC. [Des liens vers les sites web et les bases de données ainsi que les coordonnées des points de coordination des CNC sont disponibles pour chaque pays.](#)

Résumé

Les lignes directrices présentent des principes communs pour l'élaboration de descriptions courtes, fondées sur les acquis d'apprentissage, pour toutes les certifications. Celles-ci sont essentielles pour les bases de données et les registres des certifications.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une initiative européenne plus large visant à accroître la transparence des certifications entre les pays, à faciliter la mobilité et à soutenir l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Des progrès significatifs dans les cadres nationaux des certifications (CNC) et l'utilisation des acquis d'apprentissage en Europe ont permis d'améliorer la connaissance et la portabilité des certifications. La structuration cohérente des descriptions courtes des certifications et de leurs acquis d'apprentissage permet d'améliorer la transparence et la comparabilité de celles-ci, et facilite leur disponibilité et leur utilisation dans les environnements numériques.

Ces descriptions courtes permettent aux apprenants, aux employeurs, aux prestataires d'enseignement et de formation et à d'autres personnes d'accéder rapidement aux informations sur les acquis d'apprentissage, en complément des descriptions exhaustives utilisées au niveau national.

La présente publication propose des recommandations concernant les aspects formels (longueur, format) et le contenu (portée, complexité, contexte) de ces descriptions. Elle comprend également des ressources pratiques, telles que des listes de verbes d'action et de qualificatifs, pour aider à décrire clairement les acquis d'apprentissage issus des certifications.

LIGNES DIRECTRICES EUROPÉENNES POUR L'ÉLABORATION ET LA RÉDACTION DE DESCRIPTIONS COURTES DES CERTIFICATIONS FONDÉES SUR LES ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Les lignes directrices présentent des principes communs pour l'élaboration de descriptions courtes, fondées sur les acquis d'apprentissage, pour toutes les certifications. Celles-ci sont essentielles pour les bases de données et les registres des certifications.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une initiative européenne plus large visant à accroître la transparence des certifications entre les pays, à faciliter la mobilité et à soutenir l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Des progrès significatifs dans les cadres nationaux des certifications (CNC) et l'utilisation des acquis d'apprentissage en Europe ont permis d'améliorer la connaissance et la portabilité des certifications. La structuration cohérente des descriptions courtes des certifications et de leurs acquis d'apprentissage permet d'améliorer la transparence et la comparabilité de celles-ci, et facilite leur disponibilité et leur utilisation dans les environnements numériques.

Ces descriptions courtes permettent aux apprenants, aux employeurs, aux prestataires d'enseignement et de formation et à d'autres personnes d'accéder rapidement aux informations sur les acquis d'apprentissage, en complément des descriptions exhaustives utilisées au niveau national.

La présente publication propose des recommandations concernant les aspects formels (longueur, format) et le contenu (portée, complexité, contexte) de ces descriptions. Elle comprend également des ressources pratiques, telles que des listes de verbes d'action et de qualificatifs, pour aider à décrire clairement les acquis d'apprentissage issus des certifications.



CEDEFOP

Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Europe 123, Thessalonique (Pylaia), GRÈCE
Adresse postale: Cedefop service post, 570 01 Thermi, GRÈCE
Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020
Courriel: info@cedefop.europa.eu

www.cedefop.europa.eu



Office des publications
de l'Union européenne

Droit | Données | Publications